lorraine .3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité 20 février 2024

1. Point audiences

Le 12/13 est en baisse sur la période septembre-décembre 2024 : 13 % de part d'audience (contre 21,2 % en septembre-décembre 2023). Et c'est encore pire en janvier 2025, avec un chiffre de 11,4 %.
Une des explications du service des études est la performance de la case qui précède, produite par FTR (qui travaille sur une nouvelle offre).
Élément de « consolation » : le 12/13 lorrain est au-dessus de la moyenne nationale de la case qui précède !

Le 19/20 est en forte baisse aussi, avec une part d'audience de 11,3 % pour la période septembre-décembre 2024 (soit trois points de moins qu'en septembre-décembre 2023).
L'un des éléments de contexte est qu'il y a eu moins de monde sur la case qui précède durant cette période : entre 40 000 et 50 000 téléspectateurs (contre 80 000 à 90 000 en septembre-décembre 2023).
Le 19/20 n'est pas leader en Lorraine (contrairement à l'Alsace) : c'est l'offre de France 2 qui a été en tête à cette heure-là sur cette période. Et, au niveau national, le 19/20 lorrain a été en dessous de la moyenne nationale.

Cette période fait aussi suite à un été 2024 qui n'a pas été bon pour l'info en Lorraine, côté audiences.

Côté programmes, **« Enquêtes de régions »** fonctionne bien : on est même souvent l'EDR qui fonctionne le mieux des treize régions.
Du côté des documentaires, c'est pareil : on est souvent au-dessus de la moyenne.
Par exemple, ceux sur les acteurs de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame et sur la « Défaite de Verdun » sont ceux qui ont rencontré le plus de succès.
À noter aussi : « Mourir à 13 ans », qui a cartonné sur le numérique (avec 42 000 vues).

« C'est succulent » fonctionne bien, avec un niveau d'audience supérieur à celui des diffusions de l'année dernière dans cette même case du samedi.
En revanche, le bilan est moins bon pour **« Cosy »**, sauf pour les expositions en replay via le numérique : là, les chiffres sont très bons.

Concernant « L'Atelier Vélo », l'offre est diffusée uniquement sur France.tv et YouTube et rencontre un bon succès, avec 700 000 vues.

Du côté des PAE, le « Robin Léon Show » a été une bonne surprise, avec de bons résultats en Alsace mais aussi en Lorraine.
Le direct de la Saint-Nicolas a généré 14 400 vues (cumul de France.tv et YouTube) et, avec l'ajout des vues en replay, le total atteint 34 000 vues. En revanche, le 26 minutes monté dans la nuit et diffusé le lendemain n'a obtenu qu'une part d'audience de 2,1 %, ce qui est une déception.

Le match « Obernai/Metz » (7e tour de la Coupe de France) était inférieur à la moyenne habituelle de la case. On a essayé de diffuser « Raon-l'Étape/Metz », mais la préfecture a finalement fait jouer le match le vendredi soir au lieu du samedi, et c'est donc tombé à l'eau !

Le « Livre sur la Place » a généré 2,3 % de part d'audience (ce qui n'est certes pas très élevé, mais reste dans la moyenne de la case ces jours-là, à cette heure-là).

PAE sur les législatives
Les débats ont réalisé de faibles audiences, alors que les soirées électorales ont été plus suivies (avec un score de 6,3 %).

Les audiences numériques
On compte 77,9 millions de visites à l'échelle du Grand Est, soit une progression de 27 % en un an.
Progression aussi des vidéos qui, avec 104,1 millions pour le Grand Est, ont augmenté de 8,3 %.
Si l'on compare avec les chiffres de 2018, nous avons multiplié nos audiences par 5,9.
Nous avons notamment connu un mois de juillet très fort, avec un record battant celui de mars 2020.

L'article le plus lu de l'année 2024 est un papier lorrain à propos des vaches dans les Vosges (avec 771 000 visites), un score quasi équivalent à un papier sur une tempête !

Du côté de YouTube (qui fête ses 20 ans), c'est de plus en plus une alternative à la télévision : il y a 24 millions de vues en 2024, soit 2 millions par mois (+68,7 % en un an).
On compte 178 000 abonnés à la chaîne YouTube de F3 Grand Est !

On compte aussi 102 000 abonnés sur TikTok (ce qui en fait le compte le plus suivi du réseau France 3).
Facebook est en retrait, essentiellement en raison d'une évolution de ses algorithmes, qui privilégient moins les comptes des médias.
Sur Instagram, la situation reste stable.
Concernant X, il a été décidé que les comptes de FTV resteraient présents.
Enfin, nous comptons 2 800 abonnés sur Threads.

En conclusion, il a été convenu qu'il y aurait désormais trois points « audiences » par an.

2. Point ETP

La direction rappelle le contexte qui est difficile : pour la première fois, nous avons un budget qui présente une perte d'exploitation de 49 millions d'euros.
Au niveau de la DR du Grand-Est, la notification qui nous a été attribuée pour l'année 2025 est une baisse de 7,8 ETP (pour l'ensemble des 3 antennes), avec un chiffre passant à 374,9 ETP.
Quelles conséquences pour l'instant ?
« Aucune à ce jour : il y a un souhait de continuer à suivre notre trajectoire de façon inchangée, c'est à dire pas de journaux communs, ni de réduction des objectifs des magazines…en tout cas, pas pour l'instant ! ».
La direction confirme que cela nécessitera une grande attention au niveau de la planification, mais, à ce jour, la DR ne souhaite pas modifier nos objectifs de fabrication ou éditoriaux. Mais cela ne veut pas dire que cela n'arrivera pas en 2025.

3. Point emploi

-Chef monteur :
Les entretiens sont en cours. Il est précisé qu'ils seront achevés pour la fin février.

-Scripte :
Ce 4ème poste ne sera pas publié : il nous est expliqué que le protocole de sortie de grève sur Tempo le prévoyait sous certaines conditions, qui ne sont pas réunies. Mais l'ETP est conservé, afin de faire appel à du personnel non permanent, ce qui apporte davantage de souplesse pour les 3 scriptes en place (notamment pour les rotations les week-ends et pour les prises de congés).
La direction avance qu'avoir une 4ème scripte va enlever de la souplesse pour les 3 scriptes en poste.

-Rédacteur en chef adjoint Nancy :
Le candidat embauché est en mission à Metz jusqu'à fin juin. A l'issue de ce détachement, soit il prendra son poste à Nancy, soit il restera à Metz. En fonction, il y aura donc une mise en consultation soit à Metz, soit à Nancy.
Et d'ici là, une organisation temporaire est mise en place avec sollicitation de CDD et personnels inscrits dans le vivier encadrement.

-Chef de centre :
De nouvelles candidatures extérieures, provenant du cabinet ADH (en charge de centre recrutement) sont à l'étude.
Il n'y a aucune candidature en interne.

-Journaliste rédacteur BIP Bar le Duc :
Le contrat en CDD a été renouvelé une dernière fois, jusqu'à fin juin 2025. Il nous est confirmé que l'idée est toujours qu'un C.D.I. lui soit proposé à l'issue de ce CDD.
Et durant cette période, il est toujours prévu que la salariée puisse venir plus régulièrement à Nancy. Et qu'elle soit alors remplacée en Meuse (afin que sa venue à Nancy ne se traduise pas automatiquement par une absence de présence en Meuse).

4. Point activités 1er semestre 2025

-Prévue fin mars, une page spéciale sur le thème de l'attractivité d'un territoire.

-Le 6 avril est prévue une captation en direct pour le numérique sur les Jonquilles avec aussi un 26 minutes pour le linéaire (qui sera diffusé une semaine après, le dimanche 13 avril à 12h55, et qui ne nécessitera donc pas de travail de nuit !)

-Avant la fin de ce 1er semestre sera tournée dans les 3 antennes une émission pour une PAE intitulée « secret de cathédrale ». Pour le tournage en Lorraine, il est prévu de faire un focus sur la cathédrale de Metz. Cette PAE devrait être présentée par un journaliste alsacien, avec le concours d'une équipe constituée pour l'essentiel par des techniciens lorrains.

5. Méthodologie pour les arbres des causes des accidents du travail

Ce point a été mis à l'ordre du jour suite à la réalisation d'un précédent arbre des causes, au sein duquel une des causes (en l'occurrence, du stress, occasionné par des changements de dernière minute) ne figurait pas dans le document.
La notion de travail paritaire a été rappelée. Une méthode est en cours de discussion au sein de la CSSCT centrale, et sera partagée une fois ces discussions terminées.

6. Bilan des pages spéciales sur le festival de Gérardmer et l'opération « Neige dans les Vosges »

Pour Gérardmer cette année, il a été choisi d'utiliser la régie fly : il fallait donc que le plateau ne soit pas trop éloigné (pour des questions de longueur de câbles).
Le soir, des difficultés de gestion des temps sont apparues : la présentatrice ne savait pas combien de temps il lui restait. Apparemment, le problème est lié à la mise en place du réseau d'ordre. Et ce malgré des tests réalisés avec un positionnement de la présentatrice qui n'était pas au même endroit que lors du direct.
La direction a ajouté qu'il s'agissait de la première grosse sortie de la régie fly, et que ces problèmes et déconvenues sont bien pris en compte par la direction pour les opérations futures.

Concernant la page « neige » à Ventron, il y a eu des difficultés à cause d'un manque de coordination entre le RCA en régie et le RCA sur place. Il y a besoin que les techniciens et scriptes sachent auprès de qui se référer. Il est logique que ce soit en régie que les ordres et les top soient données.
Au final, il y a eu besoin d'une journée de travail supplémentaire au montage.
Le débrief du soir a été renvoyé à la fin de la période des congés, et il a été proposé que, suite à des opérations de ce type, des remontées puissent être effectuées par mail quand il y a des choses à dire. Car les équipes ne sont jamais disponibles au complet lors de ces temps de débriefing.

7. Retour sur la pratique de l'UCC Multimédia

Les élus ont demandé de revenir sur ce sujet car ils ont constaté que la régularité qui s'était mise en place n'était plus de mise.
La direction a donc revisité les planifications durant les 8 premières semaines 2025. Il s'avère qu'il n'y a eu personne les semaines 1, 3, 4 et 6, essentiellement en raison de planifications de RH les jeudi et vendredi.

Il a été redit qu'il y a toujours cette volonté que, chaque semaine, des monteurs soient planifiés, qu'un temps d'adaptation a été nécessaire en raison de la période d'intérim au sein de l'encadrement technique, mais « qu'il n'y a pas de volonté de réduire cette production ».
Il a été pris en compte le fait que les RH pouvaient être posés d'autres jours que les jeudi et vendredi. Et qu'une attention serait portée sur le fait que les personnes ne soient pas en congés en même temps.

8. Point « organisation du travail » (scriptes, RCA, monteurs et semaines à 4 jours)

Pour la direction, rien n'a changé par rapport à notre fonctionnement jusqu'à maintenant. Et la planification est effectuée en fonction des besoins éditoriaux (qui sont assez immuables) mais aussi des ressources. En tenant compte du fait que nous sommes en période de haute ou basse activité (où là, il y a réduction du nombre d'équipes).

Un focus est effectué sur le web.
Pourquoi, par exemple, y avait-il 4 journalistes en semaine en janvier, et seulement 3 en février ?
Réponse de la direction : « 3, c'est le minimum, sauf cas de force majeure (et impossibilité de remplacer) ; et un 4ème est prévu quand la planification le permet ».
Une incompréhension est exprimée aussi par rapport aux week-ends : pourquoi 1 seul journaliste, alors que c'est le moment où nous sommes le plus lus ?
La direction partage cette incompréhension, alors que l'activité est potentialisée.

Concernant l'organisation des RCA, rien n'a changé non plus : une organisation existe, et 3 adjoints ont un avenant télétravail (avec 1 jour par semaine) + la rédactrice en chef (qui ne l'utilise pas toutes les semaines).
Combien de temps de prépa pour une page spéciale ? Ça n'est pas figé : cela dépend du type de page, de la durée, du nombre de personnes qu'il va falloir caler…

Concernant les scriptes, le sujet de « 2 scriptes les jours fériés » est revenu sur la table. Pour la direction, il s'agit de tenir compte de ce que les salariés expriment et souhaitent : un nouveau point d'étape sera donc à faire en réunissant les 3 salariées, en mars ou début avril.

Concernant les semaines à 4 jours, aucune organisation particulière n'a pu être mise en place en Lorraine. Même si des salariés parviennent quand même à n'être planifiés que 4 jours par semaine, en posant des RTT ou des journées de récupération.
Les élus en ont profité pour demander où en était l'idée de l'élargissement de l'étude de faisabilité pour les métiers non reconnus comme prioritaires : la direction a répondu que, si cela se fait, ce ne sera pas à l'initiative de la région, mais sous le coup d'une impulsion centrale au niveau de la direction du Réseau.

9. Prorogation de l'accord handicap

Cet accord handicap a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2025.
Il a pour but la promotion de l'insertion, du maintien dans l'emploi et de l'évolution de carrière des personnes en situations de handicap. Plusieurs aspects sont donc traités : le recrutement, l'évolution de carrière, le maintien dans l'emploi, mais aussi la sensibilisation des personnels sur le sujet et le fait que, pour la sous traitance aussi, il y a un engagement consistant à privilégier le secteur protégé et adapté.

Si l'accord est bien fait, il est malheureusement toujours insuffisamment connu. D'où l'initiative de la mise en place d'une présentation interactive de l'accord, accessible sur Monespace, via ce lien :
https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-FTV/SitePages/Handicap.aspx

Prochaine réunion de l'instance le 20 mars en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**